Grande Pharmacie de France

H. DOUBLET, Docteur en Ph^ie^

LILLE - *Près le Grand Théâtre* - **Tél. 2.59**

— La plus puissante —
organisation pharmaceutique
— du Nord de la France —

— *Produits frais et de 1re Qualité* —

Tarif illustré adressé franco sur demande

ASSOCIATION DES A.E. DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — **Comité.** — La prochaine réunion du comité aura lieu le dimanche 25 janvier 1930. Ordre du jour : trésorerie, ristournes aux groupes.

Groupe Beaux-Arts. — La réunion du 2 décembre dernier fut consacré à l'organisation de l'Académie du dimanche. Le budget, le choix de l'atelier et des modèles, ainsi que les dernières démarches y furent décidées.

L'ouverture aura lieu très prochainement, les adhérents seront convoqués individuellement.

M. Paul Philippe fit ensuite part d'une lettre de M. Paul Dervaux, président des Artistes Roubaisiens, lui annonçant qu'une réduction de 50 % est accordée aux exposants faisant partie du Groupe Beaux-Arts de l'Association.

Le groupe Beaux-Arts enregistre avec satisfaction cet heureux résultat et se fait un plaisir d'annoncer que la prochaine Exposition des Artistes Roubaisiens aura lieu à l'école du 1er au 15 février 1931.

Les œuvres devront être déposées le jeudi 29 janvier.

Bibliothèque. — Bibliothèque, ouverte le dimanche de 11 à 12 heures.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir, mardi, répétition générale, à 19 h. 30, au local.

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir, mardi, à 19 h. 30, répétition partielle et générale au siège.

HARMONIE DE LA SOLIDARITÉ. — Aujourd'hui mardi, pas de répétition, ni de cours de solfège.

ETAT CIVIL

Naissances : Arthur Catoire, 46 bis, rue de la Chaussée ; Marcel Vandamme, à Roubaix ; Jeannine Vanhuysse, rue de Tournai, 3, cour Loridan ; Henri Rongiers, 66, rue des Longues-Haies ; Marie-Thérèse Devos, 96 bis, rue de Blanchemaille ; Albertine Masseus, rue Marc-Seguin 17 ; Denise Bricout, 96, rue Montgolfier ; Irène Aurys, 11, rue de Nancy ; Jean Legrand (de Wattrelos) ; Julienne D'haveloose, rue de l'Alma, cour Thomas, 4 ; Roland Duponi, rue des Sept-Ponts, 65 ; Liliane Waeyenberghe, rue de France, 1, cour Kelelers ; Jeannine Delval, rue de l'Hospice, 3 ; Christiane Marquant (de Lille) ; Albert Guélière, 14 rue Saint-Jean ; Geneviève Allart, 66, rue de France.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX FILATURES DE LA REDOUTE, ROUBAIX

Publications : Charles Delaux, rattacheur, à Croix, et Valentine Catel, soigneuse, rue de Tournai, 3, cour Cornil ; Henri Valcke, négociant, 77, rue Carpeaux et Germaine Mouvaux, négociante, à Marquain ; Arthur Goudry, mécanicien, 10, rue de la Planche-Trouée, et Léopoldine Planque, piqûrière, rue de la Planche-Trouée, 12 ; Henri Fourez, employé de commerce, 108, rue du Caire, et Yvonne Gallet, dactylo, 16, rue du Duc ; Charles Vlaeminck, apprêteur, 68, rue Henri-Carette, et Léopoldine Glorieux, dévideuse, rue Jacquard, cour Chéron, 3 ; Arsène Petit, employé, rue de Tunis, 58, et Emélia Decottignies, remailleuse, rue de Lannoy, cour Bouvier, 7 ; Gilbert Vandewalle, broyeur, 86, rue des Longues-Haies, et Yvonne Delmé, soigneuse, 31, rue Jules-Guesde.

Décès : Angéline Dupire, 23 ans, rue des Anges, cour Térin, 2 ; Jean Garcette, 80 ans, rue du Fresnoy, 111 ; Emile Daye, 71 ans, 28, rue Ingres ; Marie Hermans, veuve Proot, 74 ans, 31, Grande Rue ; Jean Vervynck, 54 ans, rue du Pile, 120 ; Eugénie Verkindt, épouse Calome, 53 ans, 224, rue de l'Epeule ; Victor Piétin, 68 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Jules Vigin, 82 ans, 37 rue de Blanchemaille ; Palmyre Deruyck, veuve Deboeve, 74 ans, 62, rue Rouget-de-l'Isle.

Pompes Funèbres Générales, 49, rue Sébastopol, Roubaix. Organisation compl. de convois. T. 306

WATTRELOS

CONTRAVENTION. — Le service de police a verbalisé contre : Dupretz Jean, âgé de 47 ans, journalier et Mahieu Victor, âgé de 28 ans, ouvrier agricole, demeurant tous deux à Wattrelos, pour ivresse publique ; Jénart Alexandre, âgé de 26 ans, entrepreneur à Roubaix, rue Saint-Maurice, 59, pour excès de vitesse en automobile ; Vanhautteghem Camille âgé de 31 ans, cabaretier rue du Tilsul, 2, pour avoir laissé danser dans son établissement sans autorisation.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Le Comité de la Fraternelle se faisant l'interprète des anciens combattants, invite instamment les Wattrelosiens a arborer le drapeau tricolore, mercredi 7 janvier, jour des funérailles du maréchal Joffre.

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Les musiciens médaillés qui désirent participer accompagnés de leur dame, au souper intime qui aura lieu samedi 10 janvier, sont priés de donner leur adhésion au local pour jeudi soir, dernier délai.

DON AUX HOSPITALISES. — M. Vanschoorisse, 27, carrière Dupont, a versé pour les hospitalisés la somme de 55 francs produit du bénéfice réalisé dans un jeu de 421.

CONCESSIONS AUX CIMETIERES. — Le Maire rappelle aux familles qu'elles sont tenues de faire enlever dans le délai d'un mois à compter de ce jour, les monuments, épitaphes, pierres tombales et objets funéraires leur appartenant, placés sur les sépultures dont les concessions trentenaires et temporaires sont expirées.

Faute par les intéressés de faire procéder à l'enlèvement des dits objets dans le délai imparti, ils seront démontés d'office et déposés dans un lieu spécial où ils resteront pendant un an, à la disposition des ayants-droit qui pourront les enlever contre le paiement des frais de démontage. Passé ce délai ils resteront la propriété communale.

CERCLE ALEXANDRE DUMAS. — Ce soir, mardi, à 19 h. 30, réunion au siège, café Camille Duquenne, 10, rue Saint-Joseph.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : René Vandemeulebrouck, rue du Cauquier, 107 bis.

Publications : Marcean Godemont, employé de commerce, rue de Leuze, 6, à Roubaix et Emilienne Bebagle, piqûrière, rue du Moulin, 50 ; Richard Balcaen, mouleur, rue de l'Enfer et Alide Verslype, dobineuse, à Clercken (Belgique) ; Lucien Decnypère, trieur de laines à Wattrelos et Maria Ysebaart, soigneuse à Herseaux (Belgique).

Décès : Camille Chanterie, 69 ans, homme de peine, rue de l'Union, 26.

HEM

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans les établissements Henri Duprez et Cie, rue de la Gare, à Hem, M. Auguste Droissart, 35 ans, tisserand demeurant à Anstaing. Plaie infectée de la main et de l'avant-bras gauches ; 12 jours. — M. Vicart Alfred, maçon, demeurant à Hem, rue de Lille, 109 ; en soulevant pour mise en place une citerne en ciment armé, dans le chantier des trente maisons ouvrières, s'est fait une entorse sacro-lombaire. Deux ecchymoses latérales : 10 jours.

STATISTIQUE DE L'ETAT CIVIL. — Les registres de l'Etat-Civil de la commune, pour l'année 1930, comportent : 108 naissances, 3 reconnaissances, 50 mariages, 1 transcription de divorce et 5 transcriptions de décès.

La mortalité par groupes d'âges s'établit comme suit : 12 de 0 à 1 an, 6 de 1 à 10 ans, 1 de 10 à 20 ans, 4 de 20 à 30 ans, 2 de 40 à 50 ans, 10 de 50 à 60 ans, 16 de 60 à 70 ans, 11 de 70 à 80 ans, 6 au-dessus de 80 ans.

CROIX

LE SERVICE D'INCENDIE VA ÊTRE SÉRIEUSEMENT AMÉLIORÉ

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'extension considérable qu'avait pris la ville de Croix, et qui nécessitait des efforts nouveaux. La modification la plus récente apportée au régime actuel fut, comme nous l'avons dit la création du bureau d'hygiène. A côté de cette amélioration, l'administration municipale se devait de veiller aussi à la sécurité de ses concitoyens.

Une manœuvre d'incendie dans le parc de la Mairie

Le service d'incendie qui existait à Croix, depuis bien des années, méritait une refonte pour être à la hauteur des circonstances.

LE SERVICE TELEPHONIQUE

La proximité de Roubaix et de sa puissante organisation amena de fréquentes fois, en cas de sinistre, l'intervention des sapeurs de la grande ville.

Bien souvent en effet, lorsque l'alarme était donnée, les appels au poste restaient sans réponse, et c'est ainsi qu'on alertait les pompiers de Roubaix. Ces déplacements occasionnaient des contestations inutiles et c'est ainsi que fut décidée l'installation d'un veilleur de nuit.

M. Renard, le lieutenant du corps de sapeurs de Croix, assure désormais la permanence de 22 heures à 6 heures du matin, dans pompes de la Mairie.

Un téléphone qui y permet l'appel, permet aussi au lieutenant Renard d'alerter ses hommes.

Les 26 membres du corps de sapeurs sont répartis en plusieurs groupes logeant à proximité des maisons munies d'appareils téléphonique. Aussi en quatre ou cinq appels le chef peut maintenant alerter ses hommes très rapidement.

Nous voici loin du tambour battant la chamade du clairon sonnant l'alarme.

UN MATERIEL MODERNE

L'alarme peut donc être donnée très rapidement : premier point.

Le matériel était à améliorer il le fut. Les pompiers de Croix possèdent maintenant deux moto-pompes qui peuvent être installées en remorque derrière les autos municipales.

Cet outillage pour perfectionné qu'il soit, sera encore amélioré, puisque du matériel sera encore acheté afin de compléter une installation qui était déjà honorable.

Enfin l'administration municipale a décidé la construction d'un vaste hall qui sera bâti en bordure du parc de la Mairie.

C'est là que seront abritées les moto-pompes et le matériel d'incendie.

Le lieutenant Renard qui dirige la vaillante phalange est un pompier de vieille souche. Son père en effet fut sapeur pendant quarante-huit années et lui-même fait partie de la Compagnie depuis 36 ans.

Malgré ses 61 ans, il est encore très vert et on le sent dévoué jusqu'à l'excès à sa vaillante petite troupe. Avec des hommes de cette trempe, et les moyens qui sont mis à leur disposition le service d'incendie de Croix ne peut qu'être assuré de façon impeccable.

A. B.

HARMONIE MUTUELLE. — Assemblée générale annuelle mercredi 7 janvier, à 20 h. 30. Communications et décisions très importantes. Présence indispensable.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Réunion de la Commission administrative mercredi 7 janvier, à 19 h. 30, au local.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : Deronsart, rue de la Gare, 3.

Statistique 1930 : 180 mariages, 15 divorces, 266 naissances, dont 264 légitimes et 2 illégitimes ; 10 mort-nés et 217 décès.

Décès par âge : de 0 à 1 an, 31 ; de 1 à 19 ans, 12 ; de 20 à 40 ans, 22 ; de 40 à 60, 45 ; 60 ans et plus, 107.

Causes des décès : gastro-entérite, 7 ; tuberculose, 29 ; maladies épidémiques, 14 ; cancer, 37.

FLERS

RETRAITE OUVRIÈRE. — Les assurés des retraites ouvrières et paysannes qui détiennent encore leur carte annuelle de cotisation des retraites ouvrières sont avisés qu'ils ont intérêt à déposer cette carte dans un bureau de poste le plus tôt possible.

ŒUVRE DU TIMBRE ATITUBERCULEUX. — Lors du tirage de la tombola de la Mutuelle et de l'Arbre de Noël des anciens combattants du Breucq, des quêtes ont été faites au profit de la belle œuvre du timbre antituberculeux. La somme de 80 francs a été remise au Comité par ces Sociétés.

STATISTIQUE DE L'ETAT CIVIL PENDANT 1930. — Transcription décès, 10; mariages 11 52; divorces 4; reconnaissance, 10; naissances, 107; dont 47 garçons et 60 filles; morts-nés, 3; décès 70 dont 11 de 0 à 1 ans, 2 d'un an à 2 ans, 4 de 2 à 4 ans, 1 de 5 à 9 ans, 1 de 15 à 20 ans, 1 de 20 à 24 ans, 2 de 25 à 29 ans, 11 de 40 à 49 ans, 8 de 50 à 60 ans, 14 de 60 à 69 ans, 15 de 70 à 79 ans, 3 de 80 à 90 ans.

Statistique sanitaire : coqueluche1; tuberculose des poumons, 2; cancer et autres tumeurs malignes 3; méningite simple 5; hémorragie et ramollissement du cerveau 6; maladies du cœur 16; bronchite aigue 1, bronchite chronique5, autres affections de l'appareil respiratoire 7; diarrhée et entérite 2; néphrite 2; morts violente 1; suicide 1; autres maladies 14.

WILLEMS

STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE. — Il a été enregistré au cours de l'année 1930 : 38 naissances d'enfants vivants, 1 mort-né, 19 mariages, 27 décès, 2 transcriptions de décès, 3 transcriptions de divorce, 2 légitimations d'enfants anturels.

Les décès se répartissent comme suit : 5 de la naissance à 1 an ; 1 de 2 à 4 ans ; 1 de 5 à 9 ans ; 2 de 10 à 14 ans ; 1 de 15 à 20 ans ; 2 de 50 à 60 ans ; 6 de 60 à 69 ans ; 6 de 70 à 79 ans ; 3 de 80 à 90 ans.

Ces décès ont été occasionnés, savoir : 2 par cancer ; 2 maladies du cœur ; 1 bronchite aiguë ; 1 bronchite chronique ; 4 affections de l'appareil respiratoire ; 1 affection de l'estomac ; 3 sénilité ; 10 autres maladies diverses ; 3 maladie inconnue ou mal définie.

REVISION DES LISTES LECTORALES. — Par arrêté préfectoral du 27 décembre, M. Lemaire Théophile a été nommé délégué de l'Administration, pour faire partie des Commissions chargées de la révision des listes électorales en 1931.

PETIT-BAISIEUX

A QUI LE BRACELET-MONTRE ? — Un bracelet-montre de femme plaqué or a été trouvé sur le chemin du cimetière par M. Emile Lefebvre, demeurant à la Gare de Baisieux. Il s'est empressé de le déposer à la Mairie où sa propriétaire peut le réclamer.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

LA DOUANE SAISIT 40 KILOS DE TABAC

Le nommé René Meunier, âgé de 19 ans, colporteur, demeurant à Saint-Denis, (Seine), boulevard Félix-Faure, 6, avec l'aide d'un complice inconnu, tentait hier d'introduire en fraude deux ballots représentant quarante kilos de tabac de provenance étrangère.

Appréhendé par les douaniers du poste frontière, il a été remis aux gendarmes, qui l'ont déféré au Parquet de Lille dans la journée. Quant au complice, il a réussi à prendre la fuite sans être reconnu.

POUR LES FUNERAILLES DU MARECHAL JOFFRE

Le Bureau de la Fédération Nationale des Combattants de Tourcoing a envoyé à Mme la maréchale Joffre le télégramme suivant :

« Anciens Combattants de Tourcoing, douloureusement émus de la mort de l'illustre vainqueur de la Marne, prient Madame la Maréchale Joffre d'agréer leurs vives et respectueuses condoléances ».

Le bureau a décidé d'autre part que la F. N. C. serait représentée aux obsèques nationales du maréchal par son drapeau et les fanions des quartiers.

Le Syndicat d'Initiative Les Amis de Tourcoing invitent les Tourquennois à mettre leurs drapeaux en berne mercredi prochain, jour fixé pour les funérailles.

UN VŒU POUR LES VICTIMES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

M. Inghels, maire, a fait voter le vœu suivant par le C.M. de Tourcoing :

La Fédération nationale des mutilés et invalides du travail, dont le siège est à Saint-Etienne, s'efforce depuis un certain temps déjà d'améliorer le sort des victimes du travail (mutilés, veuves et orphelins), dont la situation est des plus digne d'intérêt. Les différentes lois leur accordant des majorations de rentes ne leur ont apporté que d'insuffisants avantages.

Il faut savoir, en effet, que les mutilés du travail les plus gravement atteints et dont l'infirmité nécessite auprès d'eux, la présence constante d'une autre personne, tels les aveugles, les amputés des deux bras ou des deux jambes, ne touchent pour toute réparation qu'une indemnité variant de 4.500 à 5.300 francs par an avec laquelle ils doivent assurer non seulement leur propre existence, mais encore celle de la personne appelée continuellement à les aider. Les veuves les plus âgées reçoivent une rente annuelle de 900 francs.

C'est dans le but de faire cesser une telle anomalie et d'adoucir la misère de ces déshérités du sort que la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail s'emploie à faire réformer une législation désuète mais que le Parlement hésite cependant à modifier.

Par son action dans le pays et auprès du Parlement et du Gouvernement, cette Fédération est parvenue à obtenir le dépôt d'une proposition de loi tendant à

1a à l'attribution d'une indemnité spéciale de 3.000 fr. par an aux grands mutilés ayant besoin de l'aide d'une personne ; 2° au rajustement à 1.600 fr. des rentes des veuves ; 3° à l'extension des lois sur les accidents du travail aux ouvriers des colonies et pays de protectorat.

Bien qu'il n'y ait rien d'exagéré dans cette proposition, le Parlement n'a pas cru devoir y donner suite jusqu'à présent malgré les pressantes interventions de la Fédération.

Celle-ci entend poursuivre son action pour la défense d'une cause qu'elle considère à juste titre comme étant noble et légitime, et elle espère avoir l'appui de tous les gens de cœur à quelque milieu social ou à quelque parti qu'ils appartiennent ; c'est pourquoi nous proposons au conseil municipal de s'associer à l'action menée par la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail en émettant le vœu que le Parlement prenne en considération, à bref délai, la douloureuse situation des accidentés du travail ou de leurs veuves et orphelins.

Faire soi-même Liqueurs extra-fines. Extraits **T. Noirot.** - 2 fr. 75 le flacon.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS INFIRMES ET INCURABLES

Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables (mois de décembre), aura lieu aujourd'hui mardi, au siège du bureau de bienfaisance, de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. Se munir de la carte d'identité.

STATISTIQUE DE L'ABATTOIR

Le mouvement général des bestiaux à l'abattoir a été le suivant:

Bétail abattu : bœuf, 121 ; veaux, 111 ; moutons, 140 ; porcs, 146 ; chevaux, 17.

Quantité déclarées, pour la ville : 52.993 kilos pour l'exportation 23.237. Au total, 76.230 kilos.

Viande de cheval, 5.421 kilos.

Prix moyen de la viande: bœuf, 11 à 11.50 le kilo; veau, 15 à 18 fr. le kilo ; mouton, 14 à 16 fr. le kilo; porc, 11.50 à 12 fr. le kilo.

157 kilos impropres à la consommation ont été saisis par le service d'inspection.

ORFEVRERIE **Christofle**

PUPILLES DE LA NATION

Le paiement des subventions d'entretien aux pupilles de la Nation se fera à la perception de Tourcoing-Est, 7, rue du Sentier, à partir de mardi 6 janvier.

Les bénéficiaires sont invités à se présenter le plus tôt possible à la perception.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

FANFARE DU BLANC-FOUR. — La commission de la Fanfare du Blanc-Four rappelle à ses adhérents, la répétition générale du mercredi 7 janvier, à 19 h. 45.

PARTI SOCIALISTE. — Aujourd'hui mardi, à 19 h., réunion du comité exécutif au siège, 4, rue Carnot.

12 Chemises lavées en 6 minutes
avec
MÉPHISTO LESSIVEUR HYDRO-PNEUMATIQUE

Sans cuisson préalable, sans frotter, sans user.

VENEZ ADMIRER cet APPAREIL ETONNANT : TREMPE, LAVE, RINCE et BLANCHIT tous les tissus des plus fins aux plus épais.

Démonstrations publiques
Mardi 6, Mercredi 7, Jeudi 8, Vendredi 9
SALLE DU GRAND CAFÉ
Entrée libre par la rue de l'Hôtel-de-Ville, 2.
— Tourcoing —
Séances à 3 h. et 5 h. 30 précises
Vendu aux démonstrations : 145 fr.
au lieu de 275 fr.

— DIX ANS DE GARANTIE —

Lave les vêtements de travail en 5 à 8 minutes de temps. — Prière d'apporter du linge pour vous convaincre.

N. B. — Chaque ménagère peut l'employer dans son intérieur, il ne tient pas de place.

ETAT CIVIL

Naissances : Francine Vanwynsberghe, rue du Moulin, 111 ; Marcel Loisou, rue de Mouvaux, 44 ; Albert Vanneste, rue du Bois, 3 ; Julia Martin, rue Mirabeau, 47 ; Jacques Huart, rue de Mézières, 21.

Publications : Jules Richez, peintre, rue du Flocon, 241 bis et Henriette Lepers, journalière, à Mouvaux ; Gérard Delfour, voyageur, rue d'Anvers, 26 et Marguerite Delannoy, s. p., à Sanies ; Arthur Derommelaere, employé, rue de l'Hippodrome, 128 et Marguerite Van Herpe, piqûrière, à Croix ; Germinal Delbergbe, employé de chemin de fer, rue de Gand, cour Bossut, 2 et Clémence Decloedt, retordeuse rue du Dahomey, 26.

Décès : Gaston Sacleux, 15 ans, rue Nationale, 122 ; Julienne Lemaire, 66 ans, veuve Edouard Leveugle rue Merceau, 31 ; Agnès Cau, 17 ans, rue de Turenne, 29 ; Félicie Noif, 80 ans, veuve Désiré Tonnel, rue de la Vigne, 40 ; Narcisse Cornille, 93 ans, rue des Anges, 39.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de **Monsieur Jules DEBEAUDRINGHIEN**, ancien combattant, décédé le 4 janvier, à l'âge de 53 ans, lesquelles auront lieu le mercredi 7 janvier, à 9 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, rue des Cinq-Voies, impasse Saint-Louis, n° 18, à neuf heures, d'où son corps sera conduit au cimetière du Pont-de-Neuville, pour y être inhumé.

HALLUIN

CAISSE D'ÉPARGNE. — Séance du 4 janvier 1931. — 88 versements dont 11 nouveaux pour 134.705 fr. 16 remboursements pour 26.987 fr. Administrateurs de service : MM. Gustave Wallart et Joseph Loux.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE. — Au cours de l'année 1930 il a été enregistré à l'état-civil : 70 naissances dont 92 garçons et 28 filles ; 35 mariages ; 49 décès, dont 8 d'enfants de moins d'un an. De plus, 5 personnes sont décédées à l'hôpital de Tourcoing et ont fait l'objet de trancriptions d'actes de décès ; 1 jugement de divorce a été transcrit et 1 reconnaissance d'enfant naturel a été faite.

STATISTIQUE DES ETRANGERS. — Le recensement des étrangers en résidence dans la commune au 31 décembre 1930 a donné les chiffres suivants : 953 Belges, 1 Espagnol, 8 Hollandais, 15 Italiens, 11 Polonais, 4 Tchécoslovaques, soit au total 992 étrangers.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Au local habituel jeudi 8 janvier à 14 h.

ETAT CIVIL. — *Naissance* : Paul Meyfroit, rue du Chemin Vert, 106.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN DEBUT D'INCENDIE. — Dimanche, vers 17 h. 30, le feu s'est déclaré subitement dans une arrière-cuisine de la demeure de M. Léon Desreumaux, maraîcher, domicilié 175, rue des Peupliers. Le sinistre prit bien vite de grandes proportions et en quelques minutes l'intérieur de cette cuisine fut entièrement la proie des flammes. M. Léon Desreumaux, avec l'aide de M. François, voisin, se mit aussitôt à combattre l'incendie au moyen de seaux d'eau puisés dans un puits qui se trouvait à quelques mètres. Une heure plus tard l'incendie était circonscrit sans avoir eu recours aux pompiers qui n'avaient d'ailleurs pas été prévenus. Les dégâts se montent à quelques milliers de francs et sont couverts par une assurance.

UN CORDIER SE FAIT UNE ENTORSE. — Dans la soirée de samedi, un cordier, M. Edouard Legrand, 49 ans, domicilié 71, rue de Tourcoing, à Marcq-en-Barœul, travaillant pour le compte de la corderie Delos, a reçu une balle d'étoupe sur le pied.

Le docteur Delescluse qui lui a donné des soins et a constaté une entorse du pied gauche et lui a prescrit un repos de deux semaines.

CAISSE D'EPARGNE. — Opérations du mois de décembre : Versements, 53.840 fr., 59 articles dont deux nouveaux ; remboursements, 4.861 fr. 36, 4 articles dont 2 pour solde. Administrateur de service : M. J. Defives.

MOUVAUX

VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — La vente du timbre étant terminée le 5 janvier, les présidents de Sociétés, cabaretiers et personnes ayant reçu des timbres pour en faire la vente, sont priés de vouloir bien faire retour à la Mairie des invendus et effectuer le dépôt du produit de la vente, accompagné du bordereau, à la Mairie (guichet 5).

ETAT CIVIL. — **Décès** : Ameye Mathilde, Vve Husentruit, 85 ans, rue Vauban, 73.

COMINES

PERCEPTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. — Les personnes redevables de cette taxe sont informées que la perception aura lieu à l'Hôtel de Ville mardi 6 janvier, de 13 h. à 17 h. 30, pour les intéressés dont les noms commencent par les lettres A à K ; le mercredi 7 janvier, de 13 h. à 17 h. 30 lettres K à Z. Le jeudi 8 janvier, de 13 à 17 h. 30, pour les redevables payant à forfait, ainsi que pour les retardataires du paiement mensuel. Les licences et les taxes sur automobiles, seront perçues durant ces trois jours.

PAIEMENT DE LA PRIME D'ENCOURAGEMENT AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les personnes bénéficiaires de cette prime sont informées qu'elles peuvent dès à présent et jusqu'au 11 janvier, se présenter à la perception, rue d'Hurlupin, pour en toucher le montant.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

UN BALLOT DE TABAC QUI DISPARAIT. — M. Parqui, café-logement, rue du Petit-Courtrai, 18, constata qu'un ballot contenant 100 kilos de tabac avait disparu, il y a quelques jours. Or, qu'elle ne fut pas sa surprise d'apprendre que le ballot avait été enlevé par plusieurs de ses logeurs et déposé dans une maison voisine.

Plainte a été déposée à la police.

ACTE DE PROBITÉ. — Dewerdt Julien, rue Edouard Anseele, 90 et Morezieux Aimable, rue du Montaleux, 117, ont trouvé une sacoche contenant 152 fr. en argent belge et 31 fr. 50 en argent français.

Ils se sont empressés de la remettre au commissariat de police où elle fut réclamée par la propriétaire, Van Pottelberghe Louise, rue du Bois, 30.

UNE BELLE ŒUVRE POUR LES CHOMEURS. — L'administration communale socialiste vient d'apporter une modification très importante pour les chômeurs. Jusqu'à présent, les chômeurs touchaient de la commune 2 fr. par jour pour tous les jours payés de la caisse de chômage.

Les 2 fr. n'étaient plus accordés lorsque les chômeurs avaient épuisé leurs droits statutaires. L'administration communale a décidé d'augmenter de 1 fr. par jour. La majoration communale sera donc à partir du 1er janvier 1931 de 3 fr. par jour au lieu de 2 fr.

En plus, la commune accordera une indemnité de 0 fr. 50 par jour pour la femme ménagère et 0 fr. 50 par enfant de moins de 14 ans qui ne travaille pas.

Ces majorations seront accordées pour tous les jours de chômage payés par les caisses de chômage et par le fonds de crise. Cela constitue une augmentation de secours de plus de 100 % au profit des chômeurs. C'est une étrenne très importante que l'administration municipale accorde aux chômeurs.

PERMIS DE CONDUIRE GARANTI
GARAGE DU CHENE HOUPLINE
Rue du Chêne-Houpline, TOURCOING. — Tél. 1280

SPORTS ET JEUX

FOOTBALL

A TOURCOING. — **Amicale Sportive du Pont de Neuville.** — Aujourd'hui mardi, à 18 h. 30, réunion de tous les membres au siège. Ordre du jour : match du 11 janvier et questions diverses très importantes.

A WATTRELOS. — Dimanche a eu lieu au terrain municipal, la rencontre qui opposait l'Amicale des Arts au S.C.W. Cette rencontre qui fut disputée correctement, se termina à l'avantage des Wattrelosiens par le score de 2 à 1.

Les Wattrelosiens, qui semblent avoir retrouvé leur confiance du fait de leur nouveau gardien de but furent transcendants et fournirent leur plus beau match de la saison. A signaler particulièrement les deux gardiens. Arbitrage impeccable de M. Delvoye, du district terrien.

CYCLISME

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — Les coureurs et jaunes gens voulant faire partie de la section cycliste de l'A.A.R., société fournissant le matériel gratuitement à ceux ayant les aptitudes pour ce genre de sport, sont priés de bien vouloir se faire inscrire avant la réunion de mardi 13 janvier, qui aura lieu au café Bourgeois, 86, rue de l'Epeule, à 20 h. Ordre du jour : formation de l'équipe 1931.

De plus, les amateurs désirant aider les coureurs ainsi que les dirigeants peuvent donner leur adhésion.

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de la section Eroy Pierre, 19, rue de l'Epeule, à Roubaix.

TIR

A ROUBAIX. — **Amicale des Arts.** — Demain, mercredi, à 20 h., réunion des membres élus dernièrement pour la formation du bureau. Présence indispensable.

POIDS ET HALTÈRES

A ROUBAIX. — **U.R.S.A.** — Comme tous les dimanches, c'est devant un nombreux public que les « as » se sont entraînés. Le champion de France Dumoulin Marcel fit un léger entraînement en vue du match qu'il doit faire samedi prochain à Bruxelles contre Decoster, champion et recordman de Belgique toutes catégories ; il sera accompagné par MM. Faith, arbitre officiel et Sannier, invités par le club belge. Ducoulombier Louis, entraîne le champion Dumoulin, Jacquart, Duvivier Pierre, Blandeau Paul, Mahé, Bossent Emile, Lefèvre, firent tous un entraînement sévère.

En lutte : Le champion polonais et professeur de l'U.R.S.A., Stanislas Drzymala, s'entraîne avec ses élèves, il rencontrera également à Bruxelles, le champion du Brabant, Cammaert, en match revanche. Le fin lutteur poids plume, Craye, tira la bourre, avec Isebaert. Le président actif du club, M. Faith, va mettre sur pied un match de lutte, au cours duquel Craye pourra faire valoir ses belles qualités. L'entraînement pour la lutte a lieu les mardi et jeudi, à 18 h. ; pour les poids, mercredi, vendredi, samedi ; le dimanche, entraînement général.

Dernière Heure

ENCORE UNE COMMERÇANTE ASSAILLIE EN BELGIQUE

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Il semble que les deux bandits qui ont assassiné les commerçantes dans leurs magasins, à Bruxelles, se sentant brûlés dans la capitale, ont choisi comme terrain de leurs exploits la Ville d'Anvers.

Un attentat a été en effet perpétré dans un magasin tenu rue des Otages, par Mme Ruelens. Deux individus paraissant âgés de 25 ans, ont demandé à acheter un demi-kilo de pommes. Au moment où la tenancière prenait les fruits de l'étalage, elle remarquait qu'un des deux hommes essayait de vider le tiroir. La femme se mit à appeler au secours, tandis que le second bandit la prenait à la gorge et essayait de l'étrangler. Cependant, les deux bandits pris de peur, prirent la fuite. Le signalement donné par la victime correspond au signalement donné à Bruxelles.

L'un des malfaiteurs parle le flamand avec un accent allemand.

Spectacles et Concerts

A ROUBAIX

HIPPODROME-THEATRE

« Faust » par la troupe de Gand, jeudi 8 janvier, à 20 h., avec le concours de MM. Perret, de l'Opéra ; Coussart, Langier, Deligny ; Mmes Frédéric, Foucher, Sully. Grands ballets dansés par Mmes Cornelle, Hudnof, Posson et les dames du corps de ballet. Orchestre sous la direction de M. Kumps. Location chez Jubé.

LE GRAND MOGOL

Dimanche 11 janvier, en matinée et soirée, deux grands galas d'opérette, un des chefs-d'œuvre du genre, « **Le Grand Mogol** », interprété par une pléiade de vedettes, dont Mlle Blanche Delimoges, de la Gaîté Lyrique, qui a obtenu un immense succès dans « Le Petit Duc ».

A LILLE

AUJOURD'HUI MARDI

Grand Théâtre. — Le Roi. Bureau, 20 h. Rideau 20 h. 30.

Théâtre Sébastopol. — Relâche. — Mercredi 7 : Les 28 Jours de Clairette.

Alhambra. — 20 h. 30 Trois jeunes filles nues.

Variétés. — 20 h. 30 : Maison spéciale 3 h. du matin.

Familia. — Permanent de 10 h. 30 à 19 h. ; ; soirée 20 h. 30 : 4 de l'infanterie.

Caméo. — 15 h. 15 et 20 h. 30. Accusée levez-vous.

Omnia. — 15 h. 15 et 20 h. 30 La petite Lise.

LILLE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

La fraude. — Le 21 décembre 1930, Alphonse Braem, 33 ans, paveur, 97, rue du Petit-Tournai, à Wattrelos, et Eugénie D'Hooghe, femme Braem, ménagère audit lieu, étaient surpris sur le territoire de Wattrelos alors qu'accompagnés d'un autre couple dont l'identité n'est pas connue, ils venaient d'introduire en France une certaine quantité de tabac étranger.

L'agent des douanes, qui se trouvait seul au moment de leur passage, essaya de les conduire à son bureau, mais comme ils s'y refusaient, il appréhenda la femme Braem, les deux hommes s'élancèrent sur lui pour la délivrer. L'agent fut jeté à terre, roulé dans la boue et frappé assez sauvagement et c'est grâce à l'intervention de deux camarades qu'il fut délivré. Les compagnons des époux Braem n'ayant pu être retrouvés, seuls ces derniers étaient poursuivis pour importation de tabac en contrebande et rébellion. Le mari a été condamné à 4 mois de prison et à 50 fr. d'amende et la femme à 3 mois avec sursis et à 500 fr. d'amende. Ils paieront en outre une amende solidaire de 500 fr. et une astreinte de 78 fr. 12 pour tenir lieu de la valeur du tabac non confisqué. (Me Molthy).

Outrages. — Gustave Verstraete, 21 ans, perceur à Lomme, avenue de Dunkerque, cour Guizot 20, était poursuivi pour outrages. Le dimanche 4 janvier, vers 16 h. 15 le garde de bois Legrain, attaché au poste de police de l'Hippodrome, emarquait un couple qui manquait, d'après lui, de tenue correcte. En faisant ses observations, le couple partit, mais quelques mètres plus loin, le jeune homme Gustave Verstraete, se retourna et cria au garde : « T'iras arrêter les grands voleurs et les bandits ! ».

Le Tribunal a condamné Verstraete à 50 fr. d'amende.

Port illégal d'uniforme. — Le 31 décembre, rue Faidherbe à Wattignies, le garde champêtre Pottier remarquait un individu, sale et débraillé, en tenue de marin. N'ayant pu présenter aucun papier, cet individu, un sieur Jules Verbeke, 22 ans, sans profession, ni domicile, a été condamné à huit jours de prison.

Le tabac à bon marché. — Jérôme Vandenaende, 24 ans, manœuvre à Herseaux, a été condamné à 8 jours et 500 fr. d'amende pour avoir introduit 3 kilos de tabac étranger.

— Fernand Martinage, 29 ans, camionneur à Roubaix, qui avait importé 7 kilos de tabac et 750 grammes de cigarettes, est condamné à 4 jours et à 677 fr. 50 d'amende.

— 6 jours à Camille Debeir, 43 ans, manœuvre à Roubaix, 30, rue Cuvier, et 12 jours à Madeleine Petit, 24 ans, soigneuse à Roubaix, 25, rue d'Italie, qui avaient introduit frauduleusement 3 kilos de tabac et 2 kilos de cigarettes. Tous deux paieront solidairement 827 fr. 50 d'amende.

— Dutoiet Désiré, maraîcher, demeurant à Leers, hameau de Grimonpont, avait été trouvé détenteur de seize ballots de tabac belge. Interpellé, le maraîcher déclara que ce tabac lui avait été apporté dans la nuit du 20 au 21 octobre 1930 par deux individus qu'il ne connaît pas et qui valent insisté pour déposer ce tabac dans une pièce de son immeuble, sous promesse de recevoir un « beau dimanche ».

Le Tribunal, devant qui il comparaissait pour détention de 234 kil. 500 de tabac haché, l'a condamné à 15 jours de prison avec sursis et à une amende de 14.656 fr. 25 (Me Theillier).

Blessures involontaires. — Debacker Léon, 54 ans, demeurant à Lille, boulevard d'Alsace, conduisait une camionnette le 5 juillet dernier dans la rue de Lille, à Hem, lorsqu'il renversa un facteur des postes monté sur une bicyclette. Debacker a été condamné à 25 fr. et deux amendes de 5 fr. (Me Boyer-Chammard).

Bris de clôture et ivresse. — Charles Deryckère, tisserand à Roncq, et Simoens Antoine, dessinateur à Roncq, avaient brisé des fenêtres à l'habitation de M. Flamand. Tous deux étaient en état d'ivresse ; Deryckère avait en outre commis un outrage public à la pudeur. 50 fr. d'amende à chacun.

Un acquittement. — Le 29 janvier 1930, Guido Biagot, sujet italien, roulait en bicyclette dans la rue Blanchemaille à Roubaix lorsqu'il fut heurté par une automobile conduite par Maurice Fremaux, négociant en tissus avenue Roussel à Croix. Poursuivi pour blessures involontaires, Fremaux a été acquitté. (Me Filpo).

PETITES NOUVELLES

Vol de vêtements. — M. Santino Candido, 28 ans, cimentier, demeurant à Lille, 107, rue Esquermoise, a porté plainte à la police pour vol de vêtements commis dans un chantier, rue Delesalle.

On lui a dérobé un cachemire en laine, une veste moleskine bleue et une bouteille isolante. Une enquête est ouverte.

Respectez l'autorité. — Le nommé André-Louis Lover, 36 ans, sans profession, demeurant à Lille, 48, rue des Robleds, a été arrêté et déféré au Parquet pour outrage à agents. Cet individu a causé du scandale aux Halles Centrales, dans la nuit du dimanche à lundi.

Nos Petites Annonces classées

FEMME DE MENAGE demandée deux fois par semaine, se présenter de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 20 h., 3, rue Fidèle-Lehoucq, TOURCOING.

IMPRIMERIE On demande jeune Margeuse. S'adresser 96 bis, rue Pauvrée, ROUBAIX.